MAIRIE
LES GRANGES-GONTARDES
en Drôme Provençale

LE RENDEZ-VOUS DES GRANGES

MAIRIE
☎ 04 75 98 50 80
Courriel : secretariatmairie@les-granges-gontardes.fr
Site internet : www.les-granges-gontardes.fr

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public :
Lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00
Jeudi de 15h00 à 19h00

Services au public

Les permanences de Madame le Maire
sur rendez-vous

Urbanisme et travaux
Gérard Bauméa
sur rendez-vous

Agence Postale
☎ 04 75 98 57 70
Du Lundi au Vendredi
de 8h45 à 12h15

Bibliothèque « Autour du livre »
☎ 04 75 98 01 16
Courriel :
bibliothequedesgranges@wanadoo.fr
Mardi et Jeudi 16h à 18h30
Mercredi 10h à 12h
Fermée les jours fériés

Ecole
☎ Maternelle 04 75 98 01 19
☎ Primaire 04 75 98 55 04

Déchetterie
Déchets ménagers et tri sélectif
Service Déchets de la CCDSP
☎ 04 75 96 06 12

COVED 04 75 00 88 30
SITA 04 75 51 64 96
CARRIÈRES 04 75 98 53 80

Premiers secours Défibrillateur
L'appareil est installé à gauche de la porte de la mairie, fixé au mur.

Médecin
Dr Sylvie Fabre
☎ 04 75 98 62 71

Cabinet infirmières
Sylvie Caputo et
Corinne Combe
5 bis route de Grignan—Le Moulin
☎ 06 49 46 83 82

Transport privé, médical toutes distances. Agréé transports médicaux assis :

Taxis Debard
☎ 06 18 37 21 14
✉: taxis.debardc@gmail.com

Taxis des Granges Gontardes
Matthieu Citton
☎ : 07 50 98 77 43
✉: taxidesgrangesgontardes@gmail.com

ÉDITO

Chères Gontardiennes, chers Gontardiens,
Les arbres qui fleurissent depuis quelques jours nous rapprochent doucement des beaux jours.
A l'heure où je rédige ces lignes, les protocoles sanitaires s'assouplissent et cette terrible pandémie recule enfin. Ces moments d'embellie permettent aux associations de construire de futurs projets de rencontres qui nous ont tellement manquées ; n'hésitez pas à les rejoindre, toutefois il faut rester prudent.
Pourtant l'inquiétude est forte : les images et les nouvelles venues d'Ukraine sont insoutenables. Elles nous rappellent la fragilité de la paix. Le combat du peuple ukrainien pour la démocratie est aussi le nôtre et je remercie l'élan des Gontardiens et Gontardiennes qui rapidement ont proposé des dons lesquels ont été acheminés aux centres de collecte des villes voisines.
Malgré les tumultes, nous avons pu réaliser plusieurs travaux structurants pour notre village. La moitié de la deuxième tranche de la rénovation du réseau d'assainissement et les travaux d'étanchéité de l'école sont terminés. Le mur de soutènement de la rue des Fontaines a été sécurisé. L'aménagement du parcours santé et la mise en sécurité du château d'eau sont en cours.
Avec l'application « Panneau Pocket » nous renforçons les moyens de vous informer. Son accès est gratuit et indépendant de tous réseaux sociaux.
Pour accomplir le travail d'histoire, de pédagogie et de transmission, l'association « Autour du livre » proposera cet été une exposition relatant la vie de notre ancien Maire, ancien combattant, Jean-Germain Ferrand, décédé il y a 150 ans, le 31 Juillet 1872. A cette occasion une rétrospective de la vie de notre village à cette période sera présentée.
Continuez à prendre soin de vous.
Bonne lecture.

Hélène MOULY
Maire

Élections présidentielles et législatives.
Les procurations sont à faire sur *www.maprocuration.gouv.fr et ensuite se rendre à la gendarmerie ou au commissariat* avec l'imprimé dûment complété. Les mandants doivent se munir de leur Carte Nationale d'Identité et de leur numéro d'électeur (numéro à 9 chiffres sur la carte d'électeur). La procuration peut être donnée à un électeur d'une autre commune, mais il devra voter dans le bureau de vote du mandant. Pour voter : présenter un justificatif d'identité et la carte électorale. Si elle n'a pas été reçue le jour du scrutin : vote sur présentation de la pièce d'identité.
Lieu de vote : Salle du Conseil à la Mairie.

Bulletin Municipal n°76 Avril 2022